

## SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

### Séance du 04 décembre 2018

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 27/11/2018

Présents : 16

Dont Présents non votants : 0

*L'an deux mille dix-huit et le quatre décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS*

Représentés : 2

**Présents :** Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Roland BASCOUL, Jean-Pierre BERRAUD, Bernard BOSC, Francis BOUTES, Josian CABROL, Norbert ETIENNE, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Kléber MESQUIDA, Marie PASSIEUX, Sylvie QUEROL, Catherine REBOUL, Hedwige SOLA, René CAUQUIL

Votants: 18

Pour: 18

**Représentés:** Jean-Luc FALIP par Bernard BOSC, Marie-Pierre PONS par Marie PASSIEUX

Contre: 0

**Présents non votants :**

Abstentions: 0

**Excusés:** Gérard BARO, Yvan CASSILI, Guillaume DALERY, Elisabeth DAUZAT, Marie-Aline EDO, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Martine GIL, Audrey IMBERT, Christophe MORGO, Jean-Christophe PETIT, Pierre POLARD, Yves ROBIN, Luc SALLES, Bernard VIDAL, Philippe VIDAL

**Absents:**

#### Objet: Procès-verbal du Comité syndical du 23 octobre 2018

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT et le VINGT TROIS OCTOBRE à quatorze heures, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc & Vignobles se sont réunis à la salle de l'Occitanie à Cessenon-sur-Orb sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS.

#### Présents :

J.ARCAS (CdC Du Minervois au Caroux), R.BASCOUL (CdC Grand Orb), J.P.BERRAUD (CdC Du Minervois au Caroux), B. BOSC (CdC Sud Hérault), F. BOUTES (CdC Les Avant-Monts), J.CABROL (CdC Du Minervois au Caroux), D.GALTIER (CdC Les Avant-Monts), MA.EDO (CdC Grand Orb), Y.FRAÏSSE (CdC Du Minervois au Caroux), N.ETIENNE (CdC Les Avant-Monts), K.MESQUIDA (Conseil Départemental), M.OLMOS (CdC Du Minervois au Caroux), MP.PONS (Conseil Départemental), S.QUEROL (CdC Du Minervois au Caroux), Y.ROBIN (CdC Grand Orb), L.SALLES (CdC Grand Orb), H.SOLA (CdC Du Minervois au Caroux).

#### Excusés:

JN.BADENAS (CdC Sud Hérault), G.BARO (CdC Les Avant-Monts), Y.CASSILI (CdC Grand Orb), G.DALERY (CdC Grand Orb), E.DAUZAT (CdC Sud Hérault), JL.FALIP (Conseil Départemental), A. IMBERT (Conseil Départemental), J.GARCIN-SAUDO (Conseil Départemental), V.GAUDY (Conseil Départemental), M.GIL (CdC Les Avant-Monts), C. MORGO (Conseil Départemental), M.PASSIEUX (Conseil Départemental) représentée par MP.PONS, P.POLARD (CdC Sud Hérault), JC.PETIT (CdC Sud Hérault), C.REBOUL (Conseil Départemental), B.VIDAL (CdC Les Avant-Monts), P.VIDAL (Conseil Départemental).

#### Assistaient également à la réunion :

L.ABADIE (Pays HLV), A.BOISARD (Pays HLV), A.GALIBERT (Pays HLV), S.HERPSON (Pays HLV), M.HUET (Pays HLV), J.LARGUIER (Conseil Départemental), JP.MATEO (Pays HLV), C. ROGER (Pays HLV), M. PIMENTA (PAYS HLV).

Le Président accueille les membres du Comité syndical et déclare la séance ouverte à 14 heures, le quorum étant atteint.

« Je tiens à vous remercier pour votre participation aux travaux du syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles. A ces remerciements j'associe tous les élus présidents/présidentes de comités de pilotage, de commissions et du bureau restreint qui ne comptent pas leur temps pour suivre les travaux du Pays.

Depuis le dernier comité syndical, nos travaux ont porté :

- sur la tenue de réunions ou de manifestations stratégiques
  - o le comité de pilotage sur le pôle de pleine nature,
  - o le comité de pilotage sur le contrat région/territoire,
  - o l'inauguration de l'exposition « Pierres sèches » à Faugères,
  - o les réunions techniques pour l'élaboration du contrat local de santé,

- o trois réunions « musées de France » avec élus, partenaires associatifs et techniciens à Hérépian, Saint-Pons de Thomières et Minerve pour présenter Sophie Féret Conservatrice Musées à la DRAC,
- o le groupe de travail pour le projet culturel 1907,
- o une réunion des élus de l'OGS « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian,
- o des formations sur l'histoire à raconter des prestataires du réseau « Vignobles et Découvertes »,
- o la mise en place d'un Eductour autour du canal du Midi, de la collégiale de Capestang et du château de Sériège,
- o la participation au Parlement de la Montagne à Lodève et à l'Assemblée des territoires à Sorèze
- o la réunion de la CAO pour le choix des agences de communication et d'impression....

Par ailleurs, je souhaitais vous annoncer que la négociation technique avec la région permettra d'avoir une enveloppe complémentaire de 650 000 € pour abonder le programme Leader. Cette enveloppe sera notifiée avant la fin de l'année. Si mes propos introductifs n'appellent pas de remarques ou de questions, je vous propose d'aborder l'ordre du jour du comité syndical ».

**2018-23-10-01 Procès verbal du 24 juillet 2018, rapport présenté par Jean Arcas :** le procès verbal de la séance du 24 juillet 2018 n'appelant pas de commentaire, est adopté à l'unanimité.

**2018-23-10-02 Ligne de trésorerie, rapport présenté par Jean Arcas :** Le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles est confronté à des besoins de trésorerie, dans l'attente de la perception des demandes de subvention concernant les actions terminées ou en cours de réalisation.

Pour pallier ces besoins, une ligne de trésorerie doit être reconduite et portée à 900 000 €.

L'assemblée valide à l'unanimité cette nouvelle convention d'ouverture de ligne de trésorerie avec le Crédit agricole.

**2018-23-10-03 Convention de partenariat Communautés de communes / Pays relative à l'Opération façades « Colorons le Pays », rapport présenté par Marie-Aline Edo :** pour la première fois, l'ensemble du territoire sera couvert par l'opération façades « Colorons le Pays ». L'opération s'appuie sur un dispositif technique assuré par le Pays et un apport financier alimenté par le département et par les communautés de communes. Le rapport porte sur les modalités de convention de partenariat entre chaque communauté et le Pays. Le rapport est adopté à l'unanimité.

**2018-23-10-04 Convention Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail (CARSAT) / Pays dans la cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG), rapport présenté par Marie-Aline Edo :** adossé au Programme d'Intérêt Général, cette convention permettra une meilleure réactivité pour les propriétaires concernés dans le cadre d'un financement ANAH et CARSAT. L'assemblée valide le rapport à l'unanimité.

**2018-23-10-05 Stratégie du Pays Haut Languedoc et Vignobles pour la transition énergétique, rapport présenté par Marie-Pierre Pons :** labellisé en 2015 « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte », le Pays souhaite renforcer son action en faveur de la transition énergétique et présente une stratégie territoriale qui soutient et accompagne les démarches territoriales déjà engagées sur le Plan Climat notamment. Le rapport est adopté à l'unanimité.

**2018-23-10-06 Convention financière 2018 : Contrat Local de Santé, rapport présenté par Luc Salles :** la convention financière 2018 porte sur le coût de la coordination et l'animation du Contrat Local de Santé qui s'élève à 60 000 € dont 30 000 € sont financés par l'Agence régionale de la santé, 30 000 € restant représente la part d'autofinancement du Syndicat mixte du Pays. Le rapport est validé à l'unanimité.

**2018-23-10-07 Porté à connaissance du rapport d'activités pôle de pleine nature Montagnes du Caroux, rapport présenté par Marie-Pierre Pons :** il s'agit de présenter l'action du pôle nature de janvier 2017 à juin 2018. Le plan d'actions comprend 42 actions ; pour la période 18 actions sont réalisées ou en cours de réalisation avec des maîtrises d'ouvrage plurielles (associations, privés, publics) ce qui traduit la construction croisée du projet et son impact économique sur le territoire. L'assemblée prend acte de l'état d'avancement du pôle de pleine nature.

**2018-23-10-08 Animation du Groupe d'Action Locale LEADER 2019, rapport présenté par Marie-Pierre Pons :** le Syndicat mixte est la structure porteuse du Groupe d'action locale Leader pour lequel des financements sont alloués pour l'animation et la gestion du programme. Le coût de fonctionnement pour 2019 est de 89 297,77 € pour lequel les financements suivants sont sollicités 8 929,77 € pour le département, 8 929,77 € pour la région et 71 438,16 € pour l'union européenne, le solde de 0,07 € représente l'autofinancement du Pays. Le rapport est adopté à l'unanimité.

**2018-23-10-09 Contrat de ruralité 2018 pour le territoire du Haut Languedoc et Vignobles, rapport présenté par Jean Arcas :** le rapport fait état des opérations retenues par l'Etat dans le cadre du contrat de ruralité porté par le territoire (Communauté/Pays) : 1 916 980,82 € répartis DETR, DSIL et CPER. L'assemblée prend acte de cette décision.

**2018-23-10-10** **Contrat Région Occitanie / Pays Haut Languedoc et Vignobles, rapport présenté par Jean Arcas** : pour la première fois, la Région s'engage sur un contrat pluri-annuel 2018-2021 avec les territoires de projet. Le contrat-cadre est validé à l'unanimité par l'assemblée ainsi que l'annexe financière 2018. Au total, c'est 1 350 944 € qui sont fléchés sur le territoire. En tant que Vice-présidente de Grand Orb, Marie-Aline Edo souhaite prendre la parole au nom de la Communauté de communes Grand Orb sur cette première programmation. « Grand Orb a présenté plusieurs projets dont le projet « acquisition agricole pour lutter contre la déprise agricole ». Ce projet est prêt pour 2018. Il s'agit d'un projet expérimental qui consiste à mener une action en faveur de la reconquête des espaces délaissés et ainsi favoriser la mise à disposition aux jeunes agriculteurs ou aux agriculteurs désireux d'augmenter leur surface d'installation.

Je vous rappelle que le contrat de Région prévoit une mesure spécifique concernant la déprise agricole et le soutien aux filières économiques et agricoles.

Lors du comité de pilotage du 26 juillet, la Région avec le Pays nous ont informé de ne pas retenir ce projet car il ne répond pas aux programmes financiers en cours, instruits par la Région.

Au cours de la réunion, une rencontre devait être organisée en septembre avec les services et la communauté de communes ...qui ne s'est jamais tenue.

Je découvre aujourd'hui que notre dossier n'est définitivement pas retenu au titre de la programmation 2018.

Notre position est une position de principe, ce n'est pas pour le montant de l'aide car il s'agit d'acquiescer 6,5 ha pour 50 000 €.

Mais nous voulons comprendre pourquoi les dossiers qui répondent aux enjeux et aux objectifs du contrat sont-ils écartés ?

Nous attendons du Pays un accompagnement au plus près des communautés de communes afin de permettre d'articuler au mieux les projets intercommunaux dans les politiques contractuelles.

Je vous remercie. »

Le Président rappelle que le comité de pilotage Région/territoire qui s'est tenu en juillet a bien mis en évidence ce désaccord et la Région s'était effectivement engagée pour organiser une réunion avec le service agriculture et le territoire (Pays, Communautés) afin d'échanger sur les projets liés à l'agriculture. Cette réunion tarde à venir malgré l'intervention appuyée des services techniques du Pays qui font l'interface.

Le Président du département propose d'évoquer ce point avec Carole Delga, Présidente de la région lors du prochain rendez-vous.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 heures 15.